

La Ville de Rouyn-Noranda est à la recherche d'une personne intéressée à occuper le poste de :

CONTREMAÎTRE VOIRIE

ROUYN-NORANDA EN SURVOL

Capitale régionale d'une des régions les plus jeunes du Québec, un des principaux centres urbains au nord de Montréal, 18^e ville en importance au Québec, Rouyn-Noranda est une ville de contrastes et de paradoxes, à la fois rurale et urbaine. Sa population de 42 180 habitants (janvier 2017) est dispersée sur un territoire de 6 637 km². Ses vocations commerciales et industrielles côtoient une richesse culturelle effervescente et un pôle majeur de recherche et d'enseignement.

Caractéristique importante : la Ville de Rouyn-Noranda est aussi une MRC, et à ce titre, elle remplit les mandats et les obligations dévolus aux MRC. À ce titre, 12 bureaux de quartiers sont répartis sur le territoire au service de la population rurale.

RÔLE

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le contremaître est responsable de la planification et de la supervision des opérations de déneigement en période hivernale et est responsable de la gestion de projet de voirie en période estivale. Il assure la supervision du travail des employés syndiqués, ainsi que les travaux effectués par des sous-traitants. Le contremaître couvre les activités du milieu urbain et rural de la Ville de Rouyn-Noranda.

EXIGENCES

- Détenir un DEC en génie civil associé à un minimum de 5 années d'expérience. Toutefois, toute combinaison d'expérience et de formation pourra être considérée
- Avoir de l'expérience en gestion de personnel sera considéré comme un atout.
- Faire preuve d'une grande disponibilité en dehors des heures normales de travail (soirs et fins de semaine).
- Avoir la capacité à utiliser les outils informatiques de base.
- Posséder des connaissances de base dans l'opération de la machinerie lourde.
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5.

PROFIL

- Posséder un bon sens de l'organisation et de la planification.
- Avoir un bon jugement et de l'initiative permettant une adaptation rapide aux différentes situations.
- Être habile à diriger du personnel syndiqué dans le respect et faire preuve de leadership.
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe et un souci de la clientèle.
- Posséder une bonne capacité à communiquer oralement et par écrit.
- Appliquer les règles et les normes de santé et sécurité et promouvoir des comportements sécuritaires.
- Démontrer de la rigueur dans le respect des normes lors de l'exécution des travaux.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail sont établies en fonction de la Politique de gestion administrative du personnel cadre et professionnel non syndiqué. L'échelle de salaire est établie entre 62 652 \$ et 84 765 \$, selon l'expérience.

AVANTAGES À RÉSIDER À ROUYN-NORANDA

- La possibilité de vous établir à seulement quelques minutes de votre emploi est un atout important. Étant la capitale administrative, Rouyn-Noranda est dotée de services sociaux, d'institutions d'enseignement universitaire et collégial, d'un centre de formation professionnelle et d'un aéroport.
- La Ville de Rouyn-Noranda se démarque par sa vie culturelle animée et ses activités très reconnues telles le Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue, le Festival des guitares du monde en Abitibi-Témiscamingue, Osisko en lumière, le Festival de musique émergente, etc.
- On y retrouve quelques compagnies de théâtre et une superbe salle de spectacles pour présenter des activités d'envergure pour tous les goûts.
- Pour les adeptes de la nature et du sport, un vaste territoire et beaucoup d'équipements sportifs sont à votre disposition pour pratiquer vos sports favoris.

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, accompagné de vos attestations d'études, **au plus tard le 25 mars 2018**, à :

Concours N° 2018-23 – Contremaître voirie
Comité de sélection
Ville de Rouyn-Noranda, C. P. 220
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C3
Télécopieur : 819 797-7120 | Courriel : offreemplois@rouyn-noranda.ca

*Les membres des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics sont encouragés à postuler.
Nous remercions les personnes qui voudront bien nous faire parvenir une offre de service,
mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront convoquées en entrevue.*